

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 19 octobre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 12 octobre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRÉNO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

33

Nombre de votants :

39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. LAMARQUE Michel, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, M. LAMARQUE Michel à Mme JOLY Michelle, Mme DANIERE Emmanuelle à M. MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : Mme CHATRE Murielle, (La Benisson Dieu).

N°2023/N°140

OBJET : CONTRAT DE RIVIERES SORNIN JARNOSSIN 2024-2029

M. le Vice-président en charge de l'environnement et du PCAET rappelle que conformément aux modalités définies par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le projet de contrat Sornin Jarnossin fait l'objet de 2 tranches (2024-2026 et 2027-2029). Le programme d'action et le plan de financement sont définis pour la 1ère tranche et évalués pour la 2ème tranche. Un bilan mi-parcours permettra de préciser/actualiser le programme pour la période 2027-2029.

Les enjeux et la stratégie de ce second contrat sont :

- De manière transversale : accompagner le territoire dans l'adaptation au changement climatique (évaluer et anticiper les effets du changement climatique, améliorer la résilience des milieux naturels et adapter les usages)
- Qualité de l'eau : Réduire les pollutions issues des collectivités et des activités agricoles, et suivre la qualité des eaux
- Ressource : maîtriser les prélèvements des collectivités, adapter les activités agricoles à la ressource disponible, réduire l'impact des plans d'eau sur l'hydrologie et suivre l'hydrologie des cours d'eau
- Milieux aquatiques : préserver et restaurer les milieux aquatiques (cours d'eau et zones humides)

Rappel : la clé de répartition par intercommunalité sera conforme aux statuts du SYMISOA. Ainsi la participation de Charlieu Belmont Communauté pour les 3 premières années serait à hauteur de 57% de l'autofinancement apporté par les communautés de communes, soit un montant de participation prévisionnel de 680 000 € sur 3 ans.

Le programme d'actions prévisionnelles est présenté en séance :

Action	Budget total de l'opération (2024-2029)	Budget 2024-2026 (après arbitrages)	Participation CBC (après arbitrages)
A1-Suivi projets Assainissement collectif	animation	animation	0
A2-Améliorer connaissance impacts pratiques agricoles	animation	animation	0
A3-Réduc Phyto	animation	animation	0
A4- Suivi qualité (suivi FDP + bilan qualité 2028)	183 906	FDP	0
B111-Programme d'entretien Sornin	272 966	118 883	47 896
B111-Programme d'entretien Jamossin (yc renouvelée)	106 500	53 250	34 475
B112-MiseEnDefens (clôture+passerelles+abreuvoirs+plantations) Sornin	995 080	454 442	59 540
B112-MiseEnDefens (clôture+passerelles+abreuvoirs+plantations) Jamossin	290 931	134 332	39 295
B113-1-Rest Sornin Charlieu	671 000	61 000	27 450
B113-2-Rest Sornin Pouilly (étude+travaux)	1 327 800	0	0
B113-3 Restauration Genette à La Clayette	A définir		0
B113-4-Restauration Jamossin centre équestre Nandax	268 235	24 385	10 973
B113-5-Restauration Grand Etang amont step Nandax	95 650	0	0
B113-6-Restauration Ris Vougy	0	0	0
B115-1-Continuité écologique Sornin	2 735 500	876 000	122 100
B115-2-Continuité Jamossin	45 680	45 680	15 988
B115-3-Cadolon (étude)	100 000		0
B121-StratégieZonesHumides	38 300		0
B122-AmorcerStratégieAcquisitionFoncière	36 150		0
B13-Ragondins	25 800	6 075	0
B211-Gestion des atterrissements (St Maurice+Charlieu)	12 000	10 000	5 000
B212- Etude RD4 Charlieu	animation		
B30-Etude HMUC	pour mémoire		0
B31-Réseau Hydrométrique	48 000	27 000	6 387
B321-Restaurer les mares	237 500	92 000	20 449
B322-Restaurer les haies	417 906		0
C1-OutilsDeCOM	139 200	65 100	20 788
C21-Cellule technique et animation Symisoa	1 951 826	886 811	232 487
C21-Cellule technique et animation Jamossin	36 000	36 000	15 044
C22-INVEST MATERIEL	83 000	41 500	19 572
C3-Bilan mi-parcours + final	80 000		0
TOTAL SUR 3 ANS (2 ANS pour CC Marcigny) :	10 198 930		677 444
Soit une participation annuelle CT Sornin+Jamossin :			225 815
Montant annuel CT 2017-2022			189 200

293 647

Dont appel annuel SYMISOA
Jamossin CBC 2024

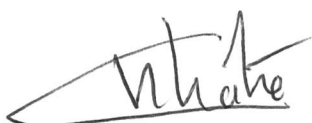
210 420
46 183

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le contrat de rivière Sornin Jamossin 2024-2029,
- Participe à son financement selon le plan de financement prévisionnel établi pour la 1ère période (participation prévisionnelle de 680 000€ pour les 3 ans, soit 227 000€/an en moyenne, dont 211 000€ de contribution annuelle au SYMISOA + 47 000€ en 2024 sous maîtrise d'ouvrage CBC),
- Approuve le portage du contrat de rivière par le SYMISOA,
- Autorise M. le Président à signer tout document relatif à ce dossier,
- Dit que les crédits nécessaires à la présente délibération seront inscrits au budget principal.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de La Benisson Dieu
Mme Murielle CHATRE

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231019-N2023-140-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023

